



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 03TR-ACO/SENVH/PRMP/UGPM-2025

07/05/2025

1. Le **SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :

Travaux de construction de 50 Cases Traditionnelles résistantes aux Aléas Climatiques (CTRAC) à Brickaville Ranomafana Est .

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix forfaitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **FETY Stanicia**
- Fonction : **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**
- Adresse : **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2.**
- E-mail : **prmp.senvh@gmail.com**
- Bureau : **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , Étage : R-2 , Porte : 1**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **Annexe Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra** , étage: **R-2** / porte: **1** , au plus tard le **19/05/2025 à 14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : deux millions deux cent mille Ariary (Ar 2 200 000.00)

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant bureau commune Ranomafana Brickaville	14/05/2025	10:00	AGENT DU SENVH
	Devant bureau commune Ranomafana Brickaville	15/05/2025	10:00	AGENT DU SENVH

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, le 07/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics